



EVITONS LES DÉPÔTS SAUVAGES

Le Code de l'Environnement précise que les professionnels sont responsables devant la loi des déchets produits par leur activité et des conditions dans lesquelles ils sont stockés, collectés, transportés, et valorisés ou éliminés.

Le Code Général des Collectivités Territoriales notamment les articles L.2333-13 et L.2244-14, fait obligation aux communes et à leurs groupements d'assurer l'élimination des déchets des ménages.

Ils peuvent aussi assurer l'élimination des déchets commerciaux et artisanaux sous réserve qu'ils puissent être collectés et traités sans contraintes particulières et sans risque pour les personnes et pour l'environnement. Si tel est le cas, cette prise en charge doit faire l'objet d'une redevance spécifique.

ACCÈS EN DÉCHÈTERIE



MODALITES PRATIQUES

Pour les 7 déchèteries acceptant les déchets des professionnels :

- une carte d'accès sera fournie contre une adhésion unique de 50 € / an
- le volume total est limité à 1m³ / jour
- ce sont les gardiens qui déterminent le volume des apports.

TARIFS

Déchets végétaux ----- 14,32 € / m³
 Encombrants (DIB) ----- 27,41 € / m³

Gravats
 Déchets électriques
 et électroniques
 Cartons
 Ferraille
 Bois traité et non traité
 Verre
 Papiers

gratuits

Déchets toxiques interdits

ACCUEIL DÉCHETS DE PROFESSIONNELS

DÉCHÈTERIES OU PLATEFORMES PRIVÉES ?



ZA Lannolier
 1075 bd François Xavier Fafeur
 11 890 Carcassonne cedex 09
 T 04 68 11 97 00
 F 04 68 11 97 08
 M accueil@covaldem11.fr

www.covaldem11.fr

GÉRER LES DÉCHETS DES PROFESSIONNELLS SUR LE TERRITOIRE DE CARCASSONNE AGGLO

MODALITÉS D'ACCUEIL EN DÉCHÈTERIE DES DÉCHETS DES PROFESSIONNELLS

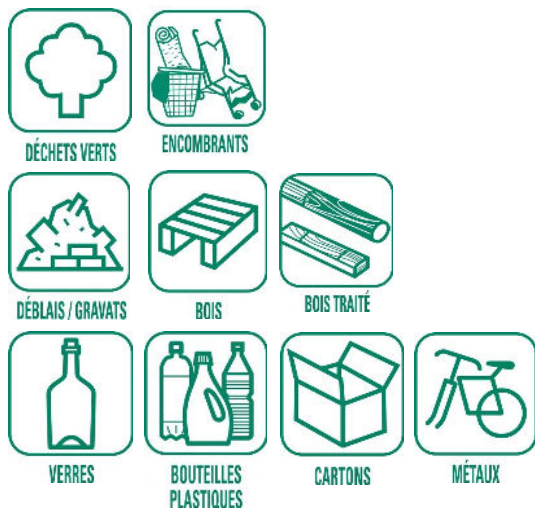
BONNES PRATIQUES

PRÉPARER SON ARRIVÉE

- Pré trier les déchets
- Sécuriser son chargement sur la route (filet ou bâche)
- Veiller au respect des limites de volume (1m3 par jour)
- Consulter les horaires d'ouverture

SUR LE SITE

- Se présenter à l'agent d'accueil
- Respecter la signalisation
- Ne pas fumer
- En cas de doute s'adresser à l'agent d'accueil
- Garder son calme en cas de forte affluence
- Ne pas récupérer de déchet sur le site
- Ne pas déposer devant le portail d'accès ou les gardes corps



Les professionnels

Ne sont plus acceptés dans les **Déchèteries** dans la mesure où il existe des plateformes privées.

Sont accueillis avec facturation dans les **Déchèteries**

